Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-15_171126-DE

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE

COMMUNE

d ' A U B A G N E

Convocation du **10/11/2026**

Conseillers en exercice : **43**
Présents : **39**
Quorum : **22**

N° **15_171126**

OBJET : FINANCES BUDGET ECONOMIE EMPLOI

Admissions en créances éteintes au titre de l'exercice 2026 - Budget principal.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur René VANULS
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Julianne BOUVOT (donne pouvoir à Madame Betty CORALLO), Monsieur Marc PAGANO (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE a été élu(e) Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-15_171126-DE

Monsieur Denis GRANDJEAN rapporte :

Dans le cadre de l'apurement des comptes entre l'ordonnateur et le comptable public, le service de gestion comptable (SGC) d'Aubagne propose l'admission en créances éteintes de titres émis par la Ville dont l'irrécouvrabilité est établie.

Il s'agit de créances dont l'irrécouvrabilité résulte de décisions de justice qui s'imposent à la collectivité. Leur admission en créances éteintes constitue une charge définitive, contrairement à l'admission en non-valeur, qui ne fait pas obstacle à une reprise du recouvrement.

Le montant de ces créances éteintes s'élève à 9 927,04 euros, selon la liste n° 8290360315 établie par le SGC d'Aubagne le 24 septembre 2026 et jointe à la présente délibération.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'admettre en créances éteintes, pour le budget principal, les créances figurant sur cette liste.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la liste n°8290360315 établie par le comptable public du service de gestion comptable d'Aubagne le 24 septembre 2026, jointe à la présente délibération,

VU l'examen en Commission municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1er : d'ADMETTRE en créances éteintes, pour le budget principal, les créances figurant sur la liste n°8290360315 établie par le service de gestion comptable d'Aubagne le 24 septembre 2026 et jointe à la présente délibération, pour un montant total de 9 927,04 euros ;

ARTICLE 2 : de PRÉCISER que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget principal de l'exercice 2026, chapitre 65 compte 6542.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NE PARTICIPE PAS AU VOTE : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

POUR EXTRAIT CONFORME



Jean-Pierre SQUILLARI
Maire
20 nov. 2026